

FINANCE GENESIS



PLAN DE PROTECTION CONTRE L'USURE ET LA DÉTÉRIORATION DE GENESIS.

FIN DE LOCATION TOUT CONFORT.



GENESIS.CA

PLAN DE PROTECTION CONTRE L'USURE ET LA DÉTÉRIORATION DE GENESIS.

GARANTI PAR FINANCE GENESIS.

Le Plan de protection contre l'usure et la détérioration de Genesis est garanti par Finance Genesis.

TRANSFÉRABLE¹.

Si vous décidez de transférer votre contrat de location, le Plan de protection contre l'usure et la détérioration est transférable au nouveau locataire.

ACHAT SIMPLIFIÉ.

Vous pouvez ajouter le Plan de protection contre l'usure et la détérioration à vos mensualités de location.



FINANCE GENESIS



FIN DE LOCATION TOUT CONFORT.

Taches dans l'habitacle, égratignures sur le pare-chocs, petites bosses et marques sur la carrosserie : ne laissez pas l'usure excessive troubler votre quiétude. Le Plan de protection contre l'usure excessive et la détérioration de Genesis vous permettra d'éviter les frais supplémentaires à la fin de votre location. Grâce à une couverture allant jusqu'à 7 500 \$, vous pouvez vous asseoir, profiter du confort de votre Genesis et vivre une expérience de propriété sans souci.

Aucuns frais imprévus d'usure excessive à payer à la fin de votre location.

- Élimine les frais de dommages admissibles, jusqu'à concurrence de 7 500 \$
- Applicable aux dommages de tout incident unique évalué à 1 000 \$ ou moins
- Applicable à chaque pièce manquante ou à chaque équipement manquant d'une valeur de 300 \$ ou moins
- Élimine les frais de kilométrage excédentaire, jusqu'à concurrence de 1 000 km
- Aucune franchise
- Clé ou télécommande de déverrouillage d'une valeur de 400 \$ ou moins
- Remplacement du pare-brise, jusqu'à un maximum de 950 \$

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE L'USURE EXCESSIVE NORMALE PENDANT LA LOCATION.

- Pare-brise endommagé
- Peinture écaillée et craquelée
- Bosses, marques et égratignures sur l'extérieur du véhicule
- Phares, feux arrière et ampoules endommagés
- Miroirs endommagés
- Pare-chocs égratignés
- Équipement audio installé en usine endommagé
- Tapis tachés
- Silencieux et tuyau d'échappement arrière endommagés
- Joints d'étanchéité en caoutchouc de portière manquants
- Poignées de portière endommagées
- Moulures, garnitures, métal et chrome égratignés
- Emblèmes de la marque et ornements sur le capot manquants
- Déchirures et brûlures aux revêtements des sièges et de l'habitacle
- Bande de roulement mince ou dommage aux roues/enjoliveurs



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de protection Genesis, communiquez avec Finance Genesis en composant le numéro sans frais 1 800 205-0402 ou visitez le site genesis.ca.

La présente description est générale. Les caractéristiques du produit peuvent changer ou cesser d'être offertes en tout temps. Pour connaître toutes les modalités s'appliquant au Plan de protection contre l'usure et la détérioration, veuillez consulter l'Annexe du contrat de location – Renonciation de frais – jointe à votre contrat de location de véhicule. Le Plan de protection contre l'usure et la détérioration n'est pas un contrat d'assurance.

1. Des frais de transfert peuvent être exigés, le cas échéant.